

DROIT

PLURIEL

Rapport final **Année 2 du projet « Agir Handicap »** **1^{er} octobre 2021 – 30 septembre 2022**

Ce document présente la permanence juridique « Agir Handicap », sur sa deuxième année d'exercice, soit du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022.

Après une première expérimentation sous la dénomination « Urgence Handicap et Covid 19 », du 20 avril 2020 au 31 juillet 2020, la permanence juridique de Droit Pluriel a été pérennisée. La première année d'existence du projet a comptabilisé 2253 dossiers, du 1^{er} septembre 2020 au 30 septembre 2021.

Ce rapport présente les évolutions et les réalisations de notre permanence sur sa deuxième année. Les chiffres et statiques seront mis en perspective avec les chiffres de l'année 1, afin de dégager des tendances et des statistiques significatives.

Le service est entré dans sa troisième année d'existence depuis le 1er octobre 2022, et fera l'objet d'une communication ultérieure.

I- Historique et contexte

En 2020, l'association Droit Pluriel a ouvert la première permanence juridique dématérialisée 100% accessible.

Le projet initial était pensé pour couvrir, uniquement, la période exceptionnelle du premier confinement, pendant lequel le public, notamment en situation de handicap, ne trouvait aucun interlocuteur pour apporter une solution aux difficultés multiples auxquelles il se heurtait : « Mon fils autiste peut-il bénéficier d'une dérogation pour les sorties ? », « aveugle, je ne peux pas remplir les autorisations pour faire mes courses », « On a empêché mon accompagnateur d'entrer avec moi dans la pharmacie » ...

Soutenue par des acteurs publics (Région Ile-de-France, Département de la Seine-Saint-Denis, Ville de Paris...) et privés (Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels, Fondation de France...), l'association en partenariat avec le Conseil National des Barreaux (CNB) et l'Ordre des avocats de Paris a créé ce premier service gratuit d'accès au droit adapté à toutes situations de handicap.

Entre le 20 avril et le 31 juillet 2020, 350 personnes en situation de handicap ont eu accès à une consultation avec un avocat grâce à un simple appel téléphonique, un message électronique ou un échange en visio-langue des signes.

Très vite, les demandes ont afflué et débordé le cadre initial du confinement, le public, manifestant son soulagement de trouver enfin des juristes et avocats comprenant la spécificité de leur situation. « Mon employeur m'exclue des réunions en raison de ma surdité », « le juge m'a retiré la garde de ma fille à la suite de mon hospitalisation en psychiatrie », « mon fils a été refusé à une activité sportive » ...

La solution a été à ce titre pérennisée à compter du 1^{er} septembre 2021, en l'élargissant bien au-delà du simple contexte sanitaire pour pouvoir traiter toutes les questions juridiques qui sont soumises à Droit Pluriel.

II- Mise en place actuelle du projet

Composition actuelle : 3 juristes et 80 avocats bénévoles

La coordinatrice (1 ETP) : prépare et oriente les demandes

Elle reçoit toutes les demandes laissées sur les messageries de Droit Pluriel (téléphone, méls, vidéo langue des signes). Si besoin, elle échange avec les justiciables afin de dégager clairement le problème de droit. Enfin, selon la matière et la complexité, elle oriente vers :

- La juriste ;
- Un avocat bénévole spécialiste du domaine de droit ;
- Un avocat vacataire rémunéré spécialiste en droit de la compensation.

La juriste (1 ETP) : traite les dossiers simples et gère la permanence juridique LSF.

- Elle répond par mail ou téléphone aux questions de droits ;
- Elle gère le planning de la permanence juridique en LSF dématérialisée créé en partenariat avec l'ordre des avocats de Paris.

Le chargé de mission (0,5 ETP) : référent administratif, financier et logistique

- Il réunit les financements de la permanence ;
- Il recueille les données du service ;
- Il assure les relations publiques et les partenariats.

80 avocats bénévoles actifs, 150 inscrits. Ces derniers répondent aux dossiers transmis.

Les 3 salariés ont constitué un réseau de 80 avocats répartis sur tout le territoire et ils étoffent ce réseau au fil du temps, l'animant et lui proposant des moments de rencontres, d'échanges et de formation. Nos actions visent à consolider et fidéliser le réseau.

Cinq avocats spécialisés en droit de la compensation participent par ailleurs à des vacations rémunérées compte tenu de l'aspect très technique de la matière.

Enfin, un partenariat avec une assistante sociale en libéral a été noué pour avoir un renfort sur certaines questions qui nécessitent non pas une action juridique, mais une action administrative / sociale dont Droit Pluriel souhaitait avoir un impact. Une quinzaine de dossiers ont été renforcés en ce sens.

III- Fonctionnement technique

Le public dispose de trois moyens pour contacter la permanence juridique. Les demandes peuvent être envoyées par mail à l'adresse agir@droitpluriel.fr, par téléphone au 09 80 80 01 49 ou par message vidéo en langue des signes. Les demandes sont traitées par un coordinateur, qui oriente les questions vers les juristes de l'association, vers les avocats bénévoles ou vers des structures d'assistance sociale. Pour les questions spécifiques au droit de la compensation, Droit Pluriel fait appel à des avocats vacataires selon ses besoins.

Pour le public s'exprimant en LSF, Droit Pluriel est depuis septembre 2020 le gestionnaire de la permanence juridique en langue des signes du barreau de Paris. Ce partenariat permet, selon un rythme hebdomadaire, de pouvoir organiser des rendez-vous avec interprète et un avocat pour une durée de 30min.

Un important travail de communication vers les professionnels de l'accès au droit, les structures associatives et les groupements d'intérêt a été réalisé. Au 10 novembre 2022, la permanence « Agir Handicap » est à ce titre référencée dans de très nombreuses publications, indiquées en annexe.

Au 10 novembre 2022, « Agir Handicap de Droit Pluriel » recense près de [623 occurrences sur Google](#), et ce nombre est en constante progression, participant au succès et au rayonnement du projet.

IV- Traitement et caractéristiques des demandes

Sur sa deuxième année d'existence, du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2022, « Agir Handicap » a répondu à plus de 1988 questions. Ces chiffres sont en léger recul par rapport à l'année 1 (2253 dossiers) mais s'expliquent en partie par la nette diminution des problématiques liées au COVID-19 (4 dossiers en année 2 contre 49 en année 1).

Ce léger recul a pu permettre d'approfondir notre traitement, et de pouvoir consacrer plus de temps dans la résolution de nombreux dossiers tout en permettant un accompagnement social.

Depuis la rentrée 2022, la fréquentation est très fortement repartie à la hausse : nous avons enregistré 238 dossiers en septembre 2022 (+51 % par rapport à septembre 2021) et 264 en octobre 2022 (+61 % par rapport à octobre 2021). Nos besoins en ressources pour pouvoir correctement traiter ce flux toujours plus important deviennent critique.

La moyenne mensuelle de l'année 2 s'élève à 165 dossiers. (173 en 2020-2021). Sur les premiers mois de l'année 3, notre moyenne est de 251 dossiers.

Sur les questions de droits posées, il est à noter une forte prévalence de questions relatives au droit de la compensation (23,14%), au droit du travail (13,73 %) sur des renseignements pratiques (12,58%). Cette répartition est conforme à nos observations sur le terrain et l'ensemble des études réalisées sur le sujet. Le droit du logement est en nette réduction par rapport à l'année 1 (6,76% en A2 contre 11,72% en A1).

Par rapport au handicap, notre service a fait le choix de ne pas exiger que soit énoncée la typologie de chaque situation. Il suffit au demandeur d'affirmer être en situation de handicap pour pouvoir accéder au service. Il est à noter que les questions démontrent pour l'écrasante majorité de cette situation de handicap. La plus grande partie des demandeurs (41 %) préfère ne pas préciser sa typologie, fatiguée de toujours se définir par une caractéristique physique ou psychique. Ce chiffre est encore plus élevé qu'en année 1 (39,15 %).

Sur cette année 2, nous avons également souhaité mieux identifier les aidants, qui représentent 25,91 % de notre fréquentation. Ces 515 dossiers se répartissent à 86% pour des personnes aidées (443 dossiers) et 13,98 % pour les aidants eux-mêmes. Par rapport aux autres typologies, plus précises, et présentes en annexe, il est à noter une prédominance du handicap moteur (13,88 %) cognitif (10,31 %) et auditif (9,91 %).

Le nombre de personnes n'étant pas concerné par un handicap est en très forte diminution, par une meilleure identification du service : 81 dossiers contre 129 en année 1. Conformément à notre plaidoyer, mais aussi à nos missions, nous avons systématiquement réorienté ces demandeurs vers un point justice proche de leur domicile afin qu'elle puisse obtenir, par un autre moyen, mais en ayant accès à l'information, à une solution aux problématiques qu'elles peuvent rencontrer.

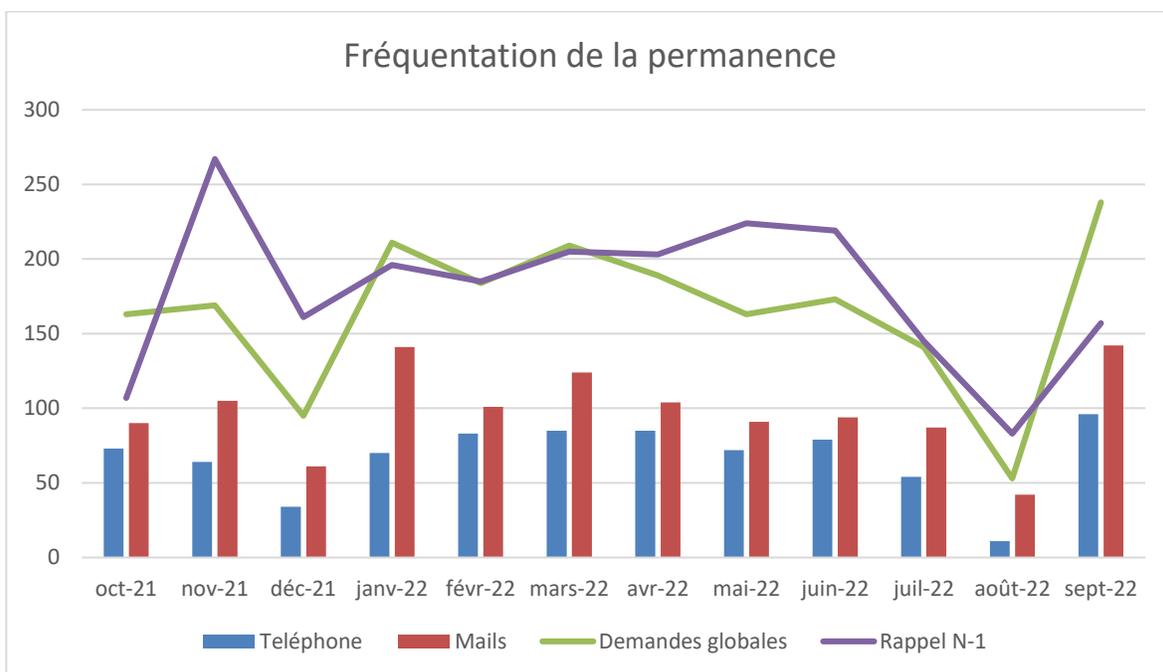
Lorsqu'une demande est formulée à « Agir Handicap », une relance systématique est effectuée à J+7 afin de s'assurer du bon traitement et compréhension de notre réponse. Le recours à notre permanence n'étant pas limité, de nombreuses personnes font par ailleurs le choix de revenir vers nous et de nous adresser un nouveau questionnement.

V- Liste des annexes

- A. Fréquentation de la permanence**
- B. Typologies de handicap**
- C. Typologies des questions juridiques**
- D. Publications remarquables**
- E. Schéma de fonctionnement**
- F. Kit de communication**

A- Sur la fréquentation

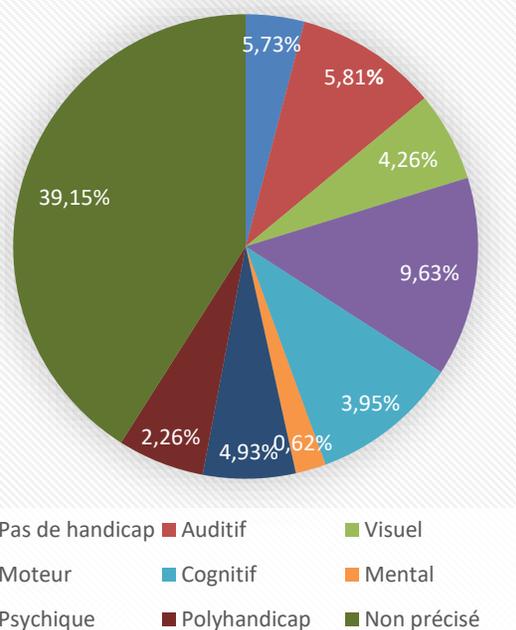
Mois	Tel	Mail	Total	%	Rappel N-1
Octobre 2021	73	90	163	8,20	107
Novembre 2021	64	105	169	8,5	267
Décembre 2021	34	61	95	4,78	161
Janvier 2022	70	141	211	10,61	196
Février 2022	83	101	184	9,26	185
Mars 2022	85	124	209	10,51	205
Avril 2022	85	104	189	9,51	203
Mai 2022	72	91	163	8,2	224
Juin 2022	79	94	173	8,7	219
Juillet 2022	54	87	141	7,09	145
Aout 2022	11	42	53	2,67	83
Septembre 2022	96	142	238	11,97	157
TOTAL	806	1182	1988	/	2253



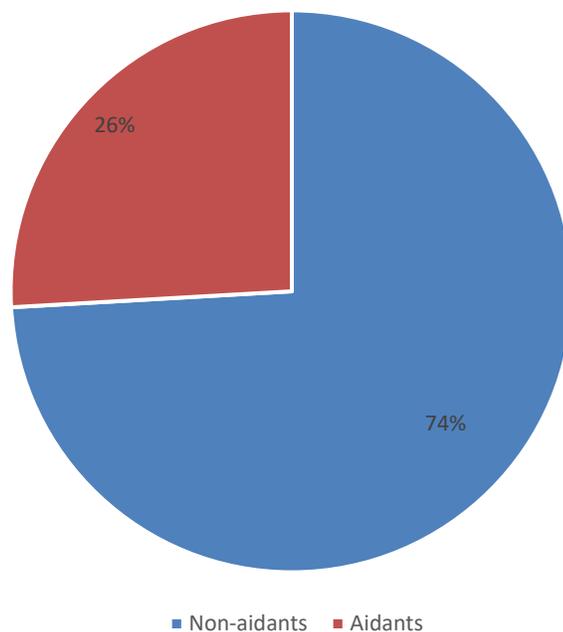
B- Sur les typologies de handicap

Type de handicap	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	TOTAUX Annuels	%
Pas handicap	9	15	8	6	12	25	2	1	3	0	0	0	81	4,07
Auditif	17	20	12	22	19	23	25	17	10	11	7	14	197	9,91
Visuel	8	10	7	12	16	7	16	11	4	9	1	23	124	6,24
Moteur	28	36	8	24	25	21	23	17	21	22	9	42	276	13,88
Cognitif	17	19	5	17	14	33	22	11	19	16	2	30	205	10,31
Mental	7	4	3	0	4	3	6	2	1	0	0	12	42	2,11
Psychique	7	12	10	14	10	12	12	10	13	7	1	20	128	6,44
Polyhandicap	8	11	8	15	9	6	8	7	10	10	4	24	120	6,04
Non précisé	62	42	34	101	75	79	75	87	92	66	29	73	815	41,00
Dont Aidants	41	30	19	58	52	58	42	45	56	40	13	61	515	25,91
<i>Pour personne aidée</i>	37	29	18	51	48	52	39	39	43	33	9	45	443	22,28
<i>Propre aidant</i>	4	1	1	7	4	6	3	6	13	7	4	16	72	3,62
TOTAL	163	169	95	211	184	209	189	163	173	141	53	238	1988	100

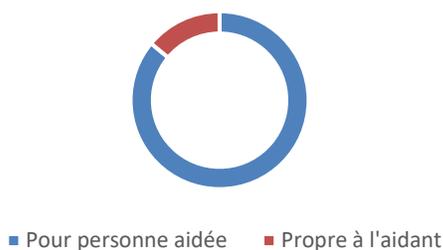
Typologies de handicaps



Type de public

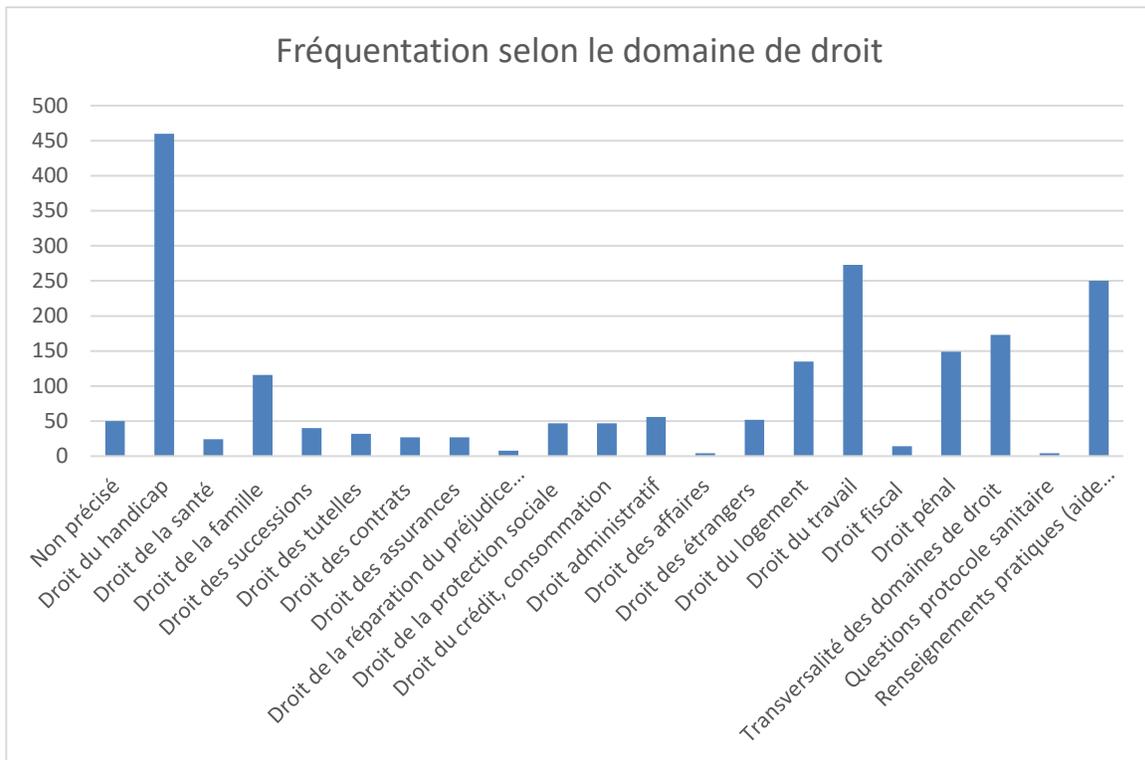


Profil de l'aidant



C- Sur les domaines de droit

Domaines droit	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	TOTAUX	%
Non précisé	0	0	0	3	15	7	4	3	3	4	2	9	50	2,52
Droit du handicap	43	49	18	42	35	45	48	37	51	31	15	46	460	23,14
Droit de la santé	2	0	0	0	0	2	6	3	1	1	4	5	24	1,21
Droit de la famille	9	11	7	9	12	13	14	8	7	9	2	15	116	5,84
Droit des successions	4	5	4	4	3	2	3	3	5	2	0	5	40	2,01
Droit des tutelles	4	1	2	0	1	2	11	3	4	3	0	1	32	1,61
Droit des contrats	4	2	1	1	2	3	2	6	2	2	1	1	27	1,36
Droit des assurances	2	0	2	3	2	5	2	5	1	2	1	2	27	1,36
Droit de la réparation du préjudice corporel	0	0	0	1	1	1	0	2	0	2	0	1	8	0,40
Droit de la protection sociale	4	3	2	7	9	8	7	5	2	0	0	0	47	2,36
Droit du crédit, consommation	7	3	4	11	10	2	2	5	1	1	1	0	47	2,36
Droit administratif	9	6	2	2	10	5	11	5	1	0	2	3	56	2,82
Droit des affaires	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	2	4	0,20
Droit des étrangers	6	2	4	4	2	9	11	1	2	3	3	5	52	2,62
Droit du logement	9	14	9	15	11	11	10	10	12	9	1	24	135	6,79
Droit du travail	18	35	18	40	26	31	10	15	22	15	5	38	273	13,73
Droit fiscal	2	0	1	5	0	1	1	2	0	0	1	1	14	0,70
Droit pénal	10	13	13	16	9	19	14	6	14	17	3	15	149	7,49
Transversalité des domaines de droit	7	5	0	17	20	16	9	16	12	26	6	39	173	8,70
Questions protocole sanitaire	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0,20
Renseignements pratiques (aide juridictionnelle ...)	23	19	6	29	16	27	24	28	33	13	6	26	250	12,58
TOTAL	163	169	95	211	184	209	189	163	173	141	53	238	1988	100



D- Publications remarquables

- Ouvrage

- Les proches aidants pour les Nuls, poche, 2e éd, Marina Al Rubaee et Caroline Facy et Jean Ruch, éditions First
<https://www.pourlesnuls.fr/livres/les-proches-aidants-pour-les-nuls-poche-2e-ed-9782412069646>

- Articles de presse

- Handicap.fr, « Agir handicap: une aide juridique gratuite en temps de crise » 19 Avril 2021,
<https://informations.handicap.fr/a-agir-handicap-aide-juridique-gratuite-temps-crise-13348.php>
- Le Particulier, « Où trouver une première aide juridique gratuite ? »,
<https://leparticulier.lefigaro.fr/article/ou-trouver-une-premiere-aide-juridique-gratuite>
- Le Monde du Droit : « La justice rencontre les sourds »,
<https://www.lemondedudroit.fr/on-en-parle/74167-justice-rencontre-sourds.html>
- Démarches administratives.fr : « L'association Droit Pluriel propose une aide juridique gratuite aux personnes handicapées »,
<https://demarchesadministratives.fr/actualites/lassociation-droit-pluriel-propose-une-aide-juridique-gratuite-aux-personnes-handicapees>

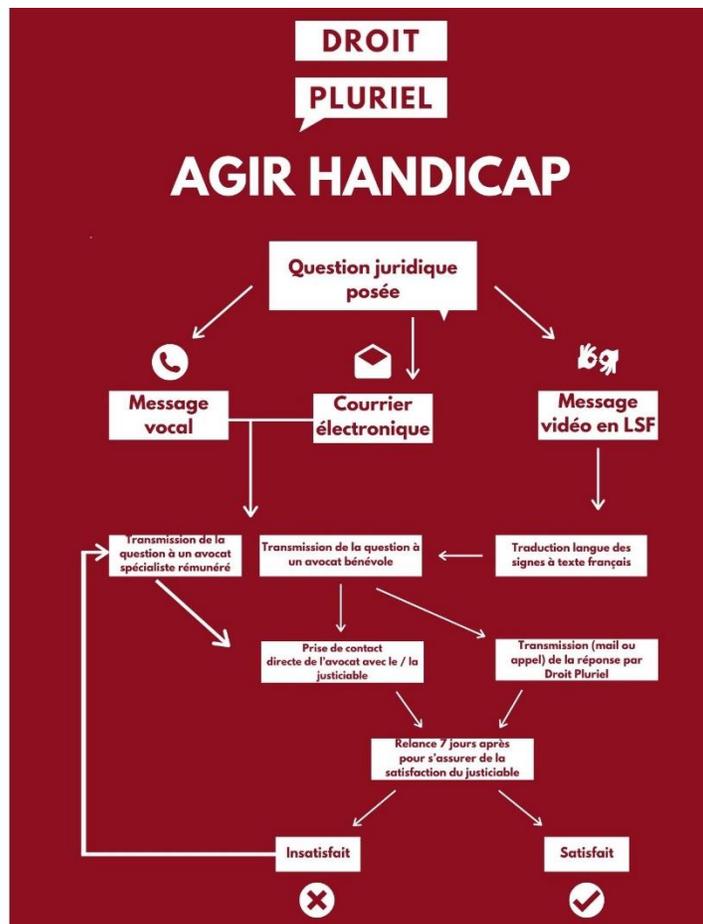
- Site internet

- Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées : Covid-19 : Foire aux questions // handicap,
<https://handicap.gouv.fr/covid-19-foire-aux-questions-handicap-0?source=a333bf3f-18c0-4553-8ac5-8792b7f055e6>
- Monparcourshandicap.fr « Agir Handicap, une plateforme d'aide juridique gratuite »,
<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/actualite/agir-handicap-une-plateforme-daide-juridique-gratuite>
- Centre Régional d'Etudes et d'Action et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité – CREAI,
<http://www.creaihd.fr/content/%C2%AB-agir-handicap-%C2%BB-la-permanence-juridique-gratuite-et-100-accessible>
- APAH-Finances : association pour l'aide au handicap au sein des ministères financiers : L'association Droit Pluriel lance "Agir handicap »,
<https://www.apahf.org/fr-FR/index.php/652-l-association-droit-pluriel-lance-agir-handicap>
- Valentin Hauy : Mesures pour les personnes en situation de handicap
<https://www.avh.asso.fr/fr/covid-19/mesures-pour-les-personnes-en-situation-de-handicap>
- Avocats Barreau Paris : Les consultations gratuites sur Paris
<https://www.avocats.paris/actualites-evenements/consultations-gratuites-du-barreau-de-paris>
- Fondation pour l'audition : Organismes partenaires
<https://www.fondationpurlaudition.org/fr/decouvrir/organismes-partenaires-638>
- La Ville de Paris : Les aides juridiques gratuites près de chez vous
<https://www.fondationpurlaudition.org/fr/decouvrir/organismes-partenaires-638>
- Marc Le Houerou, avocat au barreau de Toulouse : Agir Handicap, la permanence gratuite et 100% accessible organisée par l'Association Droit Pluriel :
<https://www.lehouerou-avocat.com/post/la-permanence-agir-handicap-gratuite-et-100-accessible>
- UDAF : Droit Pluriel : Une permanence Juridique Gratuite
<https://www.aidants44.fr/agir-handicap-une-aide-juridique-gratuite-en-temps-de-crise/>

- Vidéos

- Probono 2021 - AGIR HANDICAP - Avocats Barreau Paris
https://www.barreaudeparis.tv/embed/collectif_hue5?a=1

E- Schéma de fonctionnement



F- Kit de communication

DROIT

PLURIEL

AGIR HANDICAP

 AGIR@DROITPLURIEL.FR

 WWW.DROITPLURIEL.FR/AGIR

 09 80 80 01 49




DROIT

PLURIEL

AGIR HANDICAP

 AGIR@DROITPLURIEL.FR

 WWW.DROITPLURIEL.FR/AGIR

 09 80 80 01 49



Kit de communication du projet

DROIT

PLURIEL

AGIR HANDICAP

Portraits d'avocats engagés



Maître Borne

Barreau de Paris

Droit du travail, droit de la famille

DROIT

PLURIEL

AGIR HANDICAP

Portraits d'avocats engagés



Maître Guerrien

Barreau de Versailles

Droit de la famille, patrimoine, droit du handicap

**DROIT
PLURIEL**

AGIR HANDICAP

Portraits d'avocats engagés



Maître Le Houerou

Barreau de Toulouse

Droit du travail, droit de la santé, droit de la sécurité sociale

**DROIT
PLURIEL**

AGIR HANDICAP

Portraits d'avocats engagés



Maître Makhlouf

Barreau de Paris

Droit des affaires, droit bancaire et financier

Chroniques « Portraits d'avocats » : <https://droitpluriel.fr/portfolio/portraits-davocats-engages/>



Chronique « Agir Handicap bonjour ! : <https://droitpluriel.fr/portfolio/agir-handicap-bonjour/>